

Réf: Dossier N° : 16692

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KONATE TRANSPORT ET LOGISTIQUES » en abrégé

«KTL »

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME PELLIEUVILLE, 03 BP 1706
ABIDJAN 03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Août 2015, et enregistrés au CEPICI le 07 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination: « KONATE TRANSPORT ET LOGISTIQUES » en abrégé
«KTL ».**

Objet: Transport de gros camion, vente de pièces détachées de pneus d'occasion et neuf, import-export de tous accessoires d' automobile, location et vente de véhicule, transit, logistiques et emmagasinage de tous produits ,marchandises, denrées et objet de toutes natures et toutes provenances ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - ADJAME PELLIEUVILLE, 03 BP 1706
ABIDJAN 03**

GERANT: Monsieur KONATE ISSA.

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20824 du 07/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7691 du 07/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

